



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 5 novembre 2014 — N° 38**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Auger (Champlain) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire d'implication municipale de M. Jean-Claude Milot.

---

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter La Troupe À Cœur ouvert, récipiendaire du Prix hommage Guy-Beaulne.

---

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le Mois du diabète.

---

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse Saint-Augustine.

---

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de féliciter Mme Chantal Rondeau dans le cadre de la Semaine de la prévention de la criminalité.

**5 novembre 2014**

---

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-François Dionne, fondateur de l'Association des travailleurs et travailleuses en signalisation routière du Québec.

\_\_\_\_\_

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire d'Entraide Bois-de-Boulogne.

\_\_\_\_\_

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de souligner l'action bénévole de l'organisme la Corne d'abondance de Chambly.

\_\_\_\_\_

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner le 80<sup>e</sup> anniversaire de l'Hôpital général juif.

\_\_\_\_\_

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore.

\_\_\_\_\_

À 9 h 57, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 14.

\_\_\_\_\_

**5 novembre 2014**

---

Moment de recueillement

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 30 et 31 octobre ainsi que le 4 novembre 2014, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

(Dépôt n° 551-20141105)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bédard, chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'un document intitulé « Pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015 et une nouvelle gouvernance régionale ».

(Dépôt n° 552-20141105)

À la demande de M. le président, M. Marceau (Rousseau) retire certains propos non parlementaires.

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté le 4 novembre 2014 sur la motion de M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, proposant que le principe du projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord, soit adopté.

**5 novembre 2014**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 44 en annexe)

Pour : **103** Contre : **3** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 11 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 11 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

#### **Motions sans préavis**

M. Kotto (Bourget), conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion concernant certaines dispositions de la loi 101; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**5 novembre 2014**

---

Mme Samson (Iberville) présente une motion concernant la loi 101; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Charbonneau, ministre de la Famille et ministre responsable des Aînés, conjointement avec M. LeBel (Rimouski), M. Paradis (Lévis) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec rappelle que depuis 2007, la première semaine de novembre est dédiée aux proches aidantes et aidants du Québec;

QU'elle reconnaisse à sa juste valeur tout le travail accompli par les proches aidantes et aidants auprès de personnes qui en ont grandement besoin;

Et qu'elle profite de cette occasion pour remercier tous ces proches aidantes et aidants qui font preuve d'un tel dévouement.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Kotto (Bourget) et M. Bonnardel (Granby), propose :

QUE l'Assemblée nationale soutienne l'établissement d'une démocratie durable au Burkina Faso qui, comme membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, doit continuer d'adhérer aux principes de la Déclaration de Bamako pour la consolidation de la paix, de la promotion de la culture démocratique et de la protection et du respect des droits de la personne;

**5 novembre 2014**

---

QUE l'Assemblée nationale dénonce tout recours à la violence, que ce soit envers les manifestants pacifiques, les défenseurs des droits de la personne ou les journalistes et donne son appui au peuple du Burkina Faso qui aspire aux libertés démocratiques.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi concernant la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

\_\_\_\_\_

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition portant sur la réalisation et l'exploitation d'aires de services; puis en séance publique afin d'entendre le ministère des Transports du Québec et la Société québécoise des infrastructures sur le chapitre 2 du rapport du printemps 2014 du Vérificateur général du Québec portant sur la réalisation et l'exploitation d'aires de services; enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition.

5 novembre 2014

---

## AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 27, à la demande de Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 20 et 308 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 h 01.

---

### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Conformément à l'article 189 du Règlement, M. Péladeau (Saint-Jérôme), au nom de M. Kotto (Bourget), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse le rôle primordial que jouent les centres locaux de développement (CLD) sur l'ensemble du territoire du Québec, et ce, depuis 1998;

QU'elle reconnaisse qu'il s'agit d'un modèle où les acteurs du milieu local, entrepreneurs et élus, travaillent de concert au développement de leur communauté;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que les CLD constituent un réseau d'expertise et de contacts qui bénéficie aux entrepreneurs dans le démarrage d'une nouvelle entreprise ou dans le redressement d'une entreprise existante;

QUE l'Assemblée nationale prenne acte des 205 000 emplois créés ou maintenus, des 28 000 entreprises créées ou consolidées, ainsi que des 7 milliards de dollars en investissements que les CLD ont entraînés depuis 1998 sur l'ensemble du territoire québécois;

**5 novembre 2014**

---

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de conserver le modèle des CLD qui assure un soutien uniforme, professionnel et indépendant aux entrepreneurs, et ce, sur l'ensemble du territoire du Québec.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 52 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 29 minutes 34 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 22 minutes 26 secondes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. LeBel (Rimouski) dépose :

Une liasse de lettres concernant le développement local et les centres locaux de développement (CLD).

(Dépôt n° 553-20141105)

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **45** en annexe)

Pour : **46** Contre : **60** Abstention : **0**

**5 novembre 2014**

---

Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 6 novembre 2014, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 16, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 6 novembre 2014, à 9 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

5 novembre 2014

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord :

(Vote n° 44)

POUR - 103

Arcand (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poëti (PLQ)
Auger (PLQ)	Daoust (PLQ)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)
Barrette (PLQ)	David (PLQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)
Bédard (PQ)	(Outremont)	Léger (PQ)	Richard (PQ)
Bergeron (PQ)	Deltell (CAQ)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Billette (PLQ)	Dutil (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Blais (PLQ)	(Pontiac)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
(Charlesbourg)	Fortin (PLQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Blanchette (PLQ)	(Sherbrooke)	Matte (PLQ)	Samson (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
(Jean-Talon)	Gaudreault (PQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Jonquière)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
(Mégantic)	Giguère (PLQ)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(Fabre)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Huot (PLQ)	Pagé (PQ)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	Paradis (PLQ)	Therrien (PQ)
Chevarie (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Brome-Missisquoi)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (CAQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	(Lévis)	Vallières (PLQ)
Couillard (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Péladeau (PQ)	Vien (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Picard (CAQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)

CONTRE - 3

David (IND)	Khadir (IND)	Massé (IND)
(Gouin)		

5 novembre 2014

---

Sur la motion de M. Péladeau (Saint-Jérôme), au nom de M. Kotto (Bourget) :

(Vote n° 45)

**POUR - 46**

Bédard (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Samson (CAQ)
Bergeron (PQ)	Khadir (IND)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	Surprenant (CAQ)
Charette (CAQ)	Lamarre (PQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Paradis (CAQ)	Traversy (PQ)
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Péladeau (PQ)	Villeneuve (PQ)
David (IND)	Leclair (PQ)	Picard (CAQ)	
(Gouin)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	
Deltell (CAQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	
Dufour (PQ)	Lemay (CAQ)	Roy (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	(Bonaventure)	
(Jonquière)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)	
		(Montarville)	

**CONTRE - 60**

Arcand (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Simard (PLQ)
Barrette (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Leitão (PLQ)	(Dubuc)
Bernier (PLQ)	Daoust (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	David (PLQ)	Matte (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Birnbaum (PLQ)	(Outremont)	Ménard (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blais (PLQ)	Drolet (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
(Charlesbourg)	Dutil (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Morin (PLQ)	Vallée (PLQ)
(Jean-Talon)	Fortin (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Vallières (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Ouimet (PLQ)	Vien (PLQ)
(Mégantic)	Fournier (PLQ)	(Fabre)	Weil (PLQ)
Boucher (PLQ)	Girard (PLQ)	Paradis (PLQ)	
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	Plante (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Reid (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	